



Chanteloup
les - vignes

INFO-LOUP

Le Grand Projet de Ville en détails



ÉVÈNEMENT
Inauguration
du COSEC
"Laura
FLESSEL"

Page 2



DOSSIER
Le point
sur les
chantiers

Pages 4-5



VIE PRATIQUE
Ce qu'il faut
savoir
sur l'OPAH

Page 11



Laura Flessel coupe le ruban aux côtés de Hugues RIBAUT, Conseiller général, Catherine ARENOU, Pierre CARDO, Député et Président de la Communauté d'Agglomération et Yannick IMBERT, Sous-Préfet.

La rénovation du Complexe sportif Laura Flessel et de ses abords a été financée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, le Conseil général des Yvelines, le Centre National pour le Développement du Sport et la Ville de Chanteloup-les-Vignes.

ÉVÈNEMENT

Un nouvel avenir pour le complexe sportif Laura Flessel

Baptisé du nom de la championne d'escrime, le Coséc Laura Flessel, qui a fait peau neuve cette année, a été inauguré le vendredi 16 octobre en sa présence.

C'est presque un équipement neuf qui a été inauguré le 16 octobre par Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes, tant le Coséc Laura Flessel (anciennement Les Bruyères) a changé de visage. Les anciennes armatures en plastique opaque ont laissé place à une façade vitrée et une armature métallique aux couleurs vives. Les abords ont été largement végétalisés, avec de nombreux bambous. L'entrée de l'équipement sportif a été entièrement revue. Un nouveau hall d'entrée, extension du bâti-

ment existant, donne désormais sur le mail du coteau et en fait un complexe sportif ouvert sur la Ville, à l'usage de tous les Chantelouvais.

Avec le gymnase multisports, la salle de danse et le dojo, le Complexe sportif Laura Flessel accueille désormais une salle de musculation grand public.

Symbolique du Grand Projet de Ville, le complexe sportif à la rénovation ambitieuse se devait d'avoir une marraine d'exception (voir encadré). Laura Flessel a ainsi répondu avec une grande gentillesse à toutes les sollicitations, après avoir assisté à une initiation d'escrime organisée par le service des sports de la Ville et le club d'escrime de Triel. Un sport qui fera son entrée dans le complexe sportif...

UNE MARRAINE PRESTIGIEUSE

Après David Douillet, c'est une autre grande personnalité du monde sportif qui donne son nom à un équipement chantelouvais. Véritable légende de l'escrime française, sportive accomplie et citoyenne, Laura Flessel représente parfaitement, par ses engagements et sa sportivité, cet équipement sportif et lieu de vie ouvert à tous.



Parmi ses nombreux titres, Laura Flessel est notamment double championne Olympique 1996, six fois championne du monde, championne d'Europe 2007 et 17 fois championne de France. Chevalier de la Légion d'Honneur, elle se distingue également par ses engagements auprès d'Handicap International et du Secours Populaire.

« Permettre aux enfants de s'épanouir »

Laura Flessel

"Ce COSEC, dont la rénovation s'inscrit dans le Grand projet de Ville, va permettre aux enfants, grâce aux infrastructures qu'il propose, de s'épanouir, de grandir dans leur ville, de se faire une place dans la société, grâce notamment aux activités qu'ils pratiqueront ici.

Le sport [...] est le meilleur vecteur d'épanouissement qui puisse exister. Associé à une scolarité studieuse, le sport permet de se sentir bien au quotidien, d'entreprendre, de se fixer des objectifs et, avec beaucoup de travail et encore plus d'abnégation, de les atteindre."



Les bacheliers chantelouvais mis à l'honneur



Après les nouveaux collégiens mis à l'honneur au printemps, ce sont les bacheliers de l'année qui ont été distingués le 15 octobre par Catherine Arenou, Maire de Chanteloup, et son adjointe chargée de la Vie scolaire Rolande Figuière.

Chaque récipiendaire a ainsi reçu un bon d'achat de 150€ à valoir auprès de la librairie « L'Abreuvoir de Mots », partenaire de l'opération, pour l'achat de manuels et livres d'étude.

Un véritable coup de pouce pour les jeunes étudiants.

GRIPPE A

Tout savoir sur la vaccination



Quand se faire vacciner ?

Vous pourrez vous rendre dans un centre de vaccination une fois que vous aurez reçu, à votre domicile, une convocation et un bon de vaccination pour le centre le plus proche envoyés par la CPAM. Munissez-vous **impérativement** de ces documents quand vous vous rendez au centre de vaccination.

Comment se déroule la vaccination ?

La vaccination est effectuée sur la base du volontariat. Elle comporte deux injections espacées de 3 semaines au moins. Ces deux injections doivent être faites avec deux vaccins ayant la même origine de fabrication. Il s'agit d'une piqûre intramusculaire, faite sur l'épaule. C'est pourquoi, le jour de la vaccination, préférez les manches courtes sous vos manteaux afin de faciliter le travail des équipes de vaccination et de réduire les temps d'attente.

Où se faire vacciner ?

Pour les enfants de 6 mois à 6 ans : rendez-vous au centre de vaccination installé dans les locaux de la **Protection Maternelle et Infantile – 11 bis, rue des Moutons, 78260 Achères.**

Pour les élèves, de l'école élémentaire au lycée : des équipes mobiles se rendront directement dans les établissements pour effectuer la vaccination.

Pour les adultes, la Ville met en place un **centre de vaccination à la salle des fêtes Paul-Gauguin, rue d'Alentours, 78570 Chanteloup-les-Vignes.**

Les séances de vaccination se dérouleront les **mardis et mercredis, de 9h à 13h et de 16h à 20h.**

Elles débuteront le **mardi 10 novembre 2009.**

ÉDITO



C'est un parrainage fort de symbole que Laura Flessel est venue apporter le 16 octobre dernier, en acceptant de donner son nom au nouveau complexe sportif.

Ce nouvel équipement est à l'image du Chanteloup qui se dessine et prend vie sous vos yeux grâce au renouvellement urbain : une ville ouverte, dotée d'équipements ambitieux, modernes (à l'instar de la salle de musculation, dont le succès n'est plus à démontrer), et à destination de tous les Chantelouvais.

La réussite sportive exceptionnelle de Laura Flessel doit désormais avoir force d'exemple pour l'ensemble des Chantelouvais et notamment les plus jeunes d'entre nous : grâce au travail, à la détermination et avec une dose de talent, la réussite ne peut qu'être au rendez-vous, quel que soit l'objectif que l'on s'est fixé.

Le sport est bien sûr l'un des meilleurs vecteurs de socialisation d'ouverture aux autres et de dépassement de soi. C'est la raison pour laquelle la ville soutient activement les acteurs du monde sportif. Je tiens ici à saluer l'ensemble des associations oeuvrant dans ce domaine, mais aussi le travail quotidien effectué par les agents du service municipal des sports dont les missions vont bien au-delà de la simple initiation aux activités sportives : citoyenneté, vivre ensemble, hygiène, respect du corps sont autant de thèmes que la ville entend valoriser.

Je laisse à Jean Giraudoux le mot de la fin, qui écrivait : « le sport consiste à déléguer au corps quelques unes des vertus les plus fortes de l'âme. »

Bonne méditation à tous !

Votre Maire,
Catherine Arenou

CADRE DE VIE

LE POINT SUR LES CHANTIERS

Equipements publics, logements, voiries... Les projets menés dans le cadre du Grand Projet de Ville modifient le visage de Chanteloup et améliorent son cadre de vie. Info-Loup dresse un panorama de ce qui changera près de chez vous dans les prochains mois.



■ Rue des Pierreuses

Le chantier en cours consiste à désenclaver le quartier avec l'aménagement d'une voirie donnant sur l'avenue de Poissy. Ainsi, il sera possible de mieux circuler et stationner entre le mail du coteau et l'avenue de Poissy.

Avec les aménagements de voirie (plantations, créations de places de stationnement, reprise de l'éclairage public), les façades des immeubles vont être rénovées par l'Opievoy, de même que les locaux commerciaux et associatifs. La rue retrouvera ainsi une animation commerciale.

■ Place du Pas

Après la halle du marché et l'extrémité est de la rue des Pierreuses, c'est la place du Pas, emblématique du quartier de la Noé, qui va bénéficier début 2010 d'importants travaux d'aménagement. C'est tout le cœur du quartier qui est réhabilité. Le projet prévoit notamment la démolition/reconstruction du parking et le déplacement, si son état le permet, de la sculpture.

Une fois ce chantier réalisé, c'est la place du Pas en elle-même qui sera réaménagée et végétalisée pour en faire un lieu de vie commun aux riverains.

À terme, le marché sera organisé rue des Pierreuses et place du Pas, dans le prolongement de la halle.



■ Abords de la gare

Lieu de passage important, les abords de la gare vont bénéficier d'un réaménagement. L'objectif est de mieux intégrer l'équipement et son parking au quartier environnant. L'accès à la gare sera ainsi sécurisé pour les piétons avec l'aménagement d'un plateau et une meilleure identification des voies piétonnes. L'organisation du stationnement sera reprise, avec la création de boîtes fermées et sécurisées.

Le parking sera rénové, avec notamment l'aménagement d'un puits de lumière afin de mieux éclairer les étages inférieurs. Il comprendra 264 places, sur trois niveaux, pour tous les usagers (riverains, personnel de la MEF, usagers SNCF).

Début des travaux : premier trimestre 2010.



■ Maison de la petite enfance Pierre de Lune

Afin de simplifier la vie des parents et de leurs enfants, la Ville ouvrira en janvier 2010 la Maison de la petite enfance Pierre de Lune. Elle regroupera tous les services municipaux en matière de modes de garde (crèche familiale, la halte-garderie qui évoluera en multi-accueil et le relais assistantes maternelles).

Les services du Conseil général des Yvelines y prendront également place (Protection Maternelle, Planification Familiale, Protection Infantile).

Une seule adresse pour faire garder votre enfant !



■ Place des Arcades

La place des Arcades est un espace public qui mérite d'être valorisé pour en faire un lieu de vie et de rencontre agréable pour les Chantelouvais. C'est toute l'idée du projet d'aménagement, qui prévoit d'améliorer la circulation piétonne et automobile dans le quartier et de mieux identifier et séparer les différents usages de cette place.

Prenant en compte les besoins des riverains, c'est d'abord le stationnement résidentiel qui va être mieux organisé. Le prolongement de la rue des Marottes (en zone 30 sur un plateau surélevé) permettra d'accéder à de nouvelles places de parking, dont le nombre total passe de 80 à 108 sur le quartier.

L'actuelle configuration de la place en fait un lieu de rencontres. L'objectif est d'en faire une véritable esplanade à l'ombre des arbres et doté de nombreuses places assises. Une aire de jeux y sera également aménagée.

La première phase de travaux qui s'engagera en décembre prochain consistera à reprendre l'ensemble des escaliers qui mènent de la résidence Cour Toujours à la rue de l'Échauguette.



Une réunion publique de présentation du projet d'aménagement sera organisée le jeudi 12 novembre, à 18h30 à la salle des fêtes du complexe socio-culturel Paul-Gauguin.

■ Résidentialisations

et réhabilitations de l'Opievoy



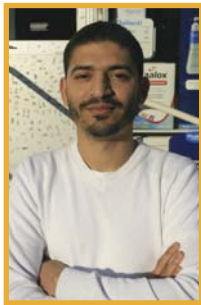
Avec la diversification de l'habitat et la constitution d'un véritable parcours résidentiel, la réhabilitation des logements est l'une des grandes priorités du Grand Projet de Ville. Ces travaux, menés par l'Opievoy, comprennent bien sûr la réhabilitation des logements et des immeubles, avec les parties collectives, mais aussi l'aménagement des espaces alentours avec le programme de résidentialisation. L'objectif poursuivi, outre l'amélioration du cadre de vie des Chantelouvais, est de mieux identifier les espaces publics et privés et ainsi de pouvoir les entretenir plus efficacement.

Cette année, plus de 300 logements bénéficieront ainsi du programme de réhabilitation de l'Opievoy, dans les résidences de l'été Vert, Ysé et 4 Vents, rue des Pierreuses.

■ Résidence "Le Pressoir"

Situé sur l'avenue de Poissy, ce programme, bientôt achevé, comprendra 35 logements en accession sociale à la propriété et des commerces en pied d'immeuble.

A proximité, la résidence "Le Hameau des Vignes" (voir notre édition de septembre) sera achevée à l'automne 2010.



« C'est ce projet qui m'a fait venir à Chanteloup »

Bassim Ben Abdellah, 29 ans, pharmacien.

« Je suis installé depuis 15 mois dans la pharmacie place du Pas. C'est le projet de transfert au pied de l'immeuble Expansiel, avenue de Poissy, qui m'a fait venir à Chanteloup. La Ville et la Préfecture m'ont donné des garanties pour cet emplacement, idéalement situé à côté du centre médical notamment. C'est un beau projet immobilier avec le meilleur emplacement possible, au milieu du quartier et de futurs nouveaux logements, et doté de places de stationnement juste devant. Le déménagement est prévu au premier trimestre 2010, dans une nouvelle pharmacie de 110m². »



■ Aménagement des

abords du parc Champeau



Espace vert apprécié des Chantelouvais, le Parc Champeau et ses abords bénéficieront d'aménagements. L'objectif poursuivi par la Ville est de mieux ouvrir le site sur le reste de la Ville et de le rendre accessible.

Ce projet s'intègre dans un aménagement plus global qui comprend :

- La création d'une nouvelle rue desservant le programme en cours de construction « Le Hameau des Vignes »,

- L'aménagement de l'espace vert, avec des aires de jeux, situé entre le « Hameau des Vignes » et l'école Paul-Verlaine.

JOURNÉE DES PARENTS

Du plus petit au plus grand

Le dimanche 29 novembre 2009, de 13h à 18h30, à l'Espace Victor-Hugo (18, avenue de Poissy), le Service Municipal des Loisirs organise la traditionnelle et fort appréciée « Journée des Parents ».

Placée sous le thème « Du plus petit au plus grand », cette manifestation, qui attend plus de 300 visiteurs, permettra de parcourir des expositions, d'assister à des spectacles, de tester de nouveaux jeux et loisirs familiaux, d'aller d'animation en animation et, pour finir, de participer à une grande tombola gratuite dotée de jolis prix.

De nombreux ateliers seront ouverts, destinés, tout à la fois, à mettre en lumière les savoir-faire des animateurs et à favoriser la participation des parents aux loisirs de leurs enfants. Entre deux passages à la buvette (jus et smoothies – yaourts



fouettés - aux fruits de saison) les familles pourront donc jouer au ping-pong, au chamboule tout ou à la pyramide de cartons, réaliser des photos de famille, manipuler des poupées russes et des carrés gigognes avant de faire joyeusement rouler billes, boules et bouteilles. Un après-midi de fête qui ne pourra que ravir grands et petits.

U.S.C.V. Le club qui monte

Fameux club de foot que cette Union Sportive de Chanteloup-les-Vignes (U.S.C.V.), créée en 1974 et aujourd'hui dirigée par Ercan Ozben (président) et Raoul Mendy (vice président). Il a fêté, le 7 juin 2009, l'accession de son équipe première en Division d'Honneur Régionale (DHR) après avoir terminé sa saison en tête de la Promotion d'Honneur. Une consécration en principe réservée à une poignée de club yvelinois.



L'équipe première de l'USCV qui évolue cette année en DHR.

On comprend donc pourquoi Mohamed Haddadou, directeur sportif de l'U.S.C.V. depuis janvier 2009, est un homme heureux. Footballeur professionnel depuis l'âge de 17 ans (il en a aujourd'hui 34) ayant successivement joué à Dunkerque (ligue 2), Tour et au Mans avant de finir au Stade de Reims, titulaire d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) option football, c'est un véritable expert qui nous dit sa satisfaction d'animer un club fort de 400 licenciés dont près de 300 enfants.

Pour encadrer tout ce petit monde, l'U.S.C.V. peut compter sur un président dévoué, un responsable administratif (Adrien Mendy), une douzaine de dirigeants et sur 16 éducateurs à qui des formations sont systématiquement proposées afin que tous, à terme, soient titulaires d'un diplôme.

Toutes les équipes jeunes en ligue

« J'aurais pu m'installer dans un club pro, mais rejoindre un club amateur, où j'ai la liberté de mettre en

place un projet structurant, était une de mes priorités, explique Mohamed Haddadou. « Il existe, à l'U.S.C.V. une vraie dynamique sur laquelle on peut s'appuyer pour instaurer une rigueur et une discipline qui permettront au club de franchir des paliers. »

Un club en devenir dont l'équipe seniors du dimanche matin, rivalisant avec l'équipe première, caracole en Promotion d'Honneur (PH). D'où l'ambition de Mohamed Haddadou de parvenir, dans les cinq années à venir, à propulser en Ligue toutes les équipes jeunes ainsi que l'équipe B (actuellement en deuxième division de district). A noter que l'équipe féminine des moins de 15 ans évolue déjà en Ligue et que le club est engagé en Excellence de Futsal (foot en salle où s'affrontent des équipes de 5 joueurs).

« Le travail aujourd'hui accompli auprès des débutants, des poussins et des benjamins qui jouissent d'un encadrement de qualité ne pourra que porter ses fruits », estime-t-il. « Je sou-

haite labelliser notre école de football pour qu'une culture foot puisse progressivement s'imposer, laquelle permettra à tout le monde d'atteindre un meilleur niveau. Ça n'est pas un rêve, c'est un objectif. »

Prévention et insertion

« J'y crois d'autant plus que la mairie est à nos côtés. Mairie qui est parvenue, entre autres forts soutiens financiers (terrain en herbe, tribune, vestiaires, salle de réunion...), à doter, dans le cadre de la Politique de la Ville, notre stade d'un gazon synthétique. C'est un outil de travail exceptionnel. Grâce à lui, nous pouvons nous entraîner quel que soit les conditions météorologiques. »

Avec un skipper tel que Mohamed Haddadou, nul doute que ledit cap sera rigoureusement tenu et que la politique de prévention et d'insertion menée par l'U.S.C.V. depuis 20 ans (recrutement de jeunes sans qualification et de demandeurs d'emploi) sera poursuivie.

GRAINS DE SOLEIL

Le goût du partage



Le samedi 10 octobre 2009, de 14h à 19h, le centre social « Grains de Soleil » a organisé, à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin, la « Fête des mamans ». Une manifestation interculturelle et intergénérationnelle qui a réuni 250 adultes et 70 enfants ravis de partager ce moment de détente animé par un DJ hors pair : Laurent Cailly.

« Ce garçon est l'un de nos animateurs vacataires actuellement en formation BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports), explique Mounir Satouri, directeur du centre social. Si tout va bien, il sera, à la fin de l'année, le cinquième jeune à qui nous aurons donné cette seconde chance... »

Cinq jeunes en deux ans ! Joli résultat pour une association par ailleurs fort occupée par ses multiples activités quotidiennes et par la mise sur pied d'événements comme la « Semaine Interculturelle sur l'Afrique » qui s'est déroulée du 24 au 30 octobre.

Au programme : une soirée d'ouverture thématique à la salle des fêtes, en partenariat avec toutes les associations locales représentant les communautés africaines. Une journée d'initiation à la danse africaine, deux démonstrations de percussions, une visite du musée du quai Branly (musée des arts et civilisations non occidentales), une projection-débat en partenariat avec l'A.V.E.C. et la mise à disposition d'un conteur appelé à intervenir dans toutes les structures de la ville.

« Nous tenons à rester dans une logique de partage et d'ouverture aux autres, insiste Mounir Satouri. Nos partenaires peuvent compter sur nous comme nous pouvons compter sur eux lors, par exemple, de notre opération Arbre de Noël qui, cette année, aura lieu le dimanche 13 décembre. »

A.V.E.C.

Entre « Battle de break » et « Ciné Femmes »

L'AVEC donne rendez-vous aux cinéphiles le mardi 24 novembre à 13h30 pour le Ciné Femmes. Lors de cette rencontre sera projeté « La Journée de la jupe » (film de Jean-Paul Lilienfeld avec Isabelle Adjani). AVEC, 8 rue des Petits Pas – Entrée : 0,50€).

A suivre également, la troisième édition de la « Battle de break », qui se déroulera le dimanche 13 décembre à la salle des fêtes du complexe Paul-Gauguin. Une douzaine d'équipes venues de toute l'Île-de-France se rencontreront lors de cette toujours spectaculaire rencontre culturelle. A noter qu'il est encore possible, pour les groupes, de s'inscrire en appelant le 01 39 74 99 74.

Ciné Femmes
Projection vidéo:
LA JOURNÉE DE LA JUPE
Mardi 24 novembre 2009 de 13h35 à 16h15
L'histoire:
Un jour, un professeur de collège a tout perdu ses élèves en stage...
Réalisé par Jean-Paul Lilienfeld
Avec Isabelle Adjani, Stéphanie Poulahélie, Yane Collette et...
Long métrage français, début
Genre : Comédie dramatique
Durée : 1108 min.
Année de production : 2008
La projection se terminera par un débat.
Tarifs:
0.50€ la séance
Salle de projection
Dans les locaux de l'AVEC
8 rue des Petits Pas à Chanteloup les Vignes
Grains de SOLEIL AVEC CIBFF

L'association « **Mouv'music** » vient de se doter d'un **nouveau site Internet**. Pour tout savoir des récentes créations d'**Agnès Pommier** (virtuose de la harpe et coordinatrice de l'école de musique de l'A.V.E.C.), il faut désormais pianoter : www.mouvmusic.com
Par la même occasion, nous vous conseillons également de visiter le très joli site de l'A.V.E.C. : www.avec-chanteloup.fr

Le **Centre de Promotion par la Formation (CPF)** nous rappelle que son **restaurant d'application** est ouvert, **trois jours par semaine**, au 1 de l'avenue de Poissy. Les réservations se font, au **01 39 70 72 41**, le matin avant 10h. Par ailleurs, les personnes désireuses de recevoir hebdomadairement les menus peuvent laisser leur adresse e-mail sur la boîte de réception : centre.promotion.formation@wanadoo.fr

Bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie

Les prochaines heures du conte musical, organisées par la bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie, se dérouleront les mercredi 25 novembre et 9 décembre, de 16h à 17h. L'heure du conte musical s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans. Entrée gratuite, inscription à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Tél. : 01 39 74 29 74.

Bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie,
1 rue de l'Hautil,
78570 Chanteloup-les-Vignes.
Ouvert le mardi de 16h à 18h30,
le mercredi de 15h à 18h30,
le vendredi de 16h à 18h30
et le samedi de 10h à 12h30.
Inscription annuelle : 8€.

300 judokas attendus les 14 et 15 novembre

Le Complexe sportif Laura Flessel accueillera les 14 et 15 novembre sa première rencontre sportive d'envergure. En effet, 300 judokas, des catégories minimales et benjamins, sont attendus pour disputer le 1^{er} tour des districts de la ligue des Yvelines. 43 clubs seront représentés. Ils devraient avoir la visite, lors de la remise des prix du dimanche après-midi, du double champion olympique de judo David Douillet. (voir également l'Agenda en page 12).

Saïfoudine SANALI

LA BALLE AU BOND

Né le 14 juin 1995, d'un père ouvrier dans le secteur automobile et d'une mère employée de mairie - tous deux originaires des Comores, Saïfoudine Sanali ambitionne de devenir footballeur professionnel ! Un rêve aux dimensions du Stade de France, mais le plus étonnant de l'histoire, c'est que ce modèle de courage et de persévérance pourrait bien finir par atteindre son but, tant la bonne fortune semble attachée à ses pas.

De l'USCV au PSG

Pour lui, tout commence, durant l'année scolaire 2001-2002, avec son inscription à l'USCV. Il vient d'entrer au CE1 à l'école Roland-Dorgelès mais c'est sur le stade qu'il multiplie instinctivement les prodiges au point d'attirer l'attention de Michel Tatoué, son entraîneur. Un homme au flair extraordinaire qui, quelques années auparavant, avait été le premier à repérer, parmi de jeunes sportifs chantelouvais, Houssine Kharja (aujourd'hui joueur international au Genoa FC - club de Gènes, Italie) et Mounir Obbadi (aujourd'hui joueur professionnel récemment recruté par l'ES Troyes AC).

Convaincu d'avoir déniché un nouveau talent, Michel Tatoué entraîne, dès l'année suivante, son jeune protégé au PSG dont il est devenu l'un des dirigeants (équipe U 17). Accueilli par la Section Amateur du PSG, Saïfoudine Sanali progresse pendant quatre ans tout en fréquentant l'école Roland Dorgelès puis le collège René-Cassin. Alors qu'il finit la saison 2006-2007 parmi les benjamins critères dont il est l'un des prometteurs représentants, le directeur et le recruteur du Centre de Préformation du PSG lui ouvrent les bras. Avec l'autorisation de ses parents, Saïfoudine Sanali quitte donc Chanteloup en septembre 2007 pour rejoindre l'internat du Centre de Préformation du PSG basé à Verneuil-sur-Seine.

Bienvenue au Centre de Préformation

« La première année est vraiment très dure, nous confiait-il. Séparé de sa famille, il faut arriver à prendre le rythme qui, pénible au démarrage, finit par devenir naturel. Le tout est de s'accrocher pour mériter la chance que l'on a. »

Levé dès 6h30, Saïfoudine Sanali rejoint le collège Jean Zay à 8h30 pour ne le quitter qu'à 15h. Suivent deux heures et demie d'entraînement puis les devoirs, en salle d'étude, jusqu'à 22h. Le mercredi après-midi, cap sur le Camp des Loges pour un après-midi complet d'entraînement au cours duquel il aura le rare privilège d'échanger avec les joueurs professionnels du PSG qu'il côtoie très aisément.

De retour chez lui le vendredi soir, il sait que son week-end sera bien occupé puisque, tous les samedis après-midi, il doit rejoindre, à nouveau, le Camp des Loges pour participer à un championnat qui oppose sa promotion aux meilleures équipes d'Ile-de-France.



« Pour nous, ce match hebdomadaire est une récompense, nous expliquait-il. Nos maîtres d'internat, professeurs d'étude, entraîneurs et coaches le savent bien qui n'hésitent pas à nous en priver si nos résultats scolaires sont insuffisants. »

Le travail finit par payer

À la rentrée 2009, Saïfoudine Sanali, quatorze ans, entamait donc sa troisième et dernière année au Centre de Préformation du PSG. Dans la bonne moyenne sans être tout à fait le meilleur, il sait qu'il devra encore beaucoup travailler pour en finir avec un « pied faible » (le droit). Une lacune à combler impérativement avant de s'intégrer le prestigieux Centre de Formation du PSG susceptible, en un délai assez court (entre un et trois ans), d'ouvrir la voie à une carrière professionnelle.

“Le tout est de s'accrocher pour mériter la chance que l'on a.”

« Tout va donc se jouer cette année et je vais devoir me donner à fond pour ne pas décevoir ceux qui me soutiennent, résumait-il. Je pense, en particulier, à mes parents, à mon grand frère qui joue au Racing et à Michel Tatoué à qui je dois tout.

Je sais que beaucoup de mes copains de Chanteloup aimeraient bien être à ma place. Ils ne comprendraient pas si je renonçais.

En quelques années, j'ai l'impression d'avoir mûri. Je sais, désormais, qu'il n'y a que le travail qui paye, qu'il faut toujours s'amuser dans un match quelle que soit la pression et surtout que rien n'est jamais figé. Que le tocard du jour est le champion de demain... et inversement ! »

Alors, ne disons rien et contentons-nous de souhaiter bonne route à ce jeune footballeur philosophe au pied encore faible mais à la tête déjà si bien faite.

CONSEILS D'ÉCOLE

Il n'est jamais trop tard pour se mobiliser

Le vendredi 16 octobre 2009 a eu lieu, à travers toute la France, l'élection des représentants de parents d'élèves aux Conseils d'Écoles.

Leur but premier est d'institutionnaliser une réunion périodique entre tous les acteurs de l'école. En principe, il réunit, une fois par trimestre, le directeur de l'établissement, un représentant du maire, les enseignants, un membre du réseau d'aide, les représentants des parents d'élèves (qui sont en nombre égal à celui des classes de l'école), le délégué départemental de l'Education nationale. Elu pour une année, il sera amené, sur proposition du directeur de l'établissement, à voter le règlement intérieur de l'école, à valider le projet d'organisation de la semaine scolaire.



Le conseil d'école est également invité à donner son avis et à formuler toutes suggestions concernant les actions pédagogiques entreprises, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la protection et la sécurité des enfants et l'hygiène scolaire. Le directeur d'école l'informe aussi des principes retenus concernant l'organisation d'aides spécialisées.

Les Conseils d'école constituent, dans les secteurs maternels et élémentaires, un espace d'expression pour les parents.

Autant d'éléments qui devraient encourager chaque parent d'élève à se mobiliser pour passer du stade d'observateur à celui d'incontournable partenaire des acteurs de l'éducation.

Témoignage de Céline FINK, présidente de l'APE du groupe scolaire Pasteur-Marie Curie.

Le Conseil d'école est une instance précieuse qui génère des échanges d'informations utiles à tous et constructifs.



Il permet aux acteurs décisionnaires (élu, inspecteur de l'Éducation nationale à qui un compte-rendu des conseils d'école est envoyé...) de prendre conscience de certaines difficultés, attentes ou besoins d'une école qu'ils ne fréquentent pas au quotidien. Quant aux parents, qui ont un regard extérieur et plus familial, ils peuvent mettre en avant les conséquences qu'entraînent les actions municipales et les directives de l'Education nationale sur la vie de leurs enfants.

L'APE (qui conserve et transmet ses archives de bureau en bureau afin de nourrir sa mémoire) relaie, ensuite, auprès de ses adhérents, toutes les informations recueillies durant les Conseils d'école.

Quoi qu'il en soit, rejoindre une association de parents d'élèves a de multiples intérêts dont ceux de favoriser les échanges, d'améliorer l'identification des problèmes (collectifs ou individuels) et d'accélérer la mise en lumière des difficultés pour leur apporter des solutions adaptées.

AU COLLÈGE RENÉ-CASSIN

Un espace pour les parents

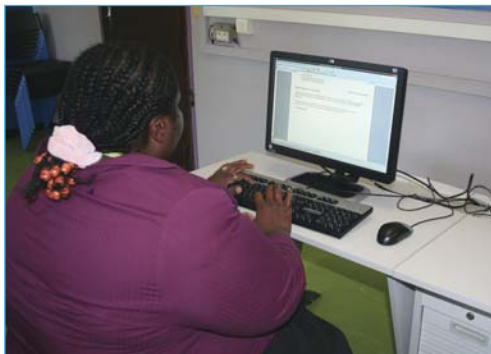
Une fois par mois, les parents de collégiens peuvent se rendre à une rencontre organisée autour d'un goûter pour répondre à toutes les questions qu'ils se posent sur la scolarité de leur enfant. « L'espace parents, c'est d'abord un moment convivial, un lieu d'écoute des parents destiné à ne pas parler uniquement des notes », explique Marie-Claude Ninnin, la coordinatrice de l'espace parents. « L'objectif est de les accompagner dans la scolarité de leurs enfants, répondre à leurs questions sur la vie adolescente », poursuit-elle. Les thèmes à aborder sont choisis avec les parents et accompagnés par différents intervenants. L'espace parents est ouvert à tous les parents des collèges René-Cassin et Magellan. « Après quelques mois de fonctionnement, nous avons aussi pour objectif d'élargir cette rencontre aux parents d'élèves de CM2 », précise Marie-Claude Ninnin.



Le prochain espace parents sera organisé au collège René-Cassin le lundi 16 novembre à 14h. Renseignements au 01 39 74 57 35.

DISPOSITIF « NAVITIC »

L'informatique pour tous



La maîtrise de l'informatique et d'internet est aujourd'hui devenue indispensable dans le monde du travail.

C'est pourquoi le GRETA de Saint-Germain-en-Laye, financé par le Conseil régional, propose, au collège Magellan, des ateliers d'initiation à l'informatique et à la navigation sur Internet. Ce dispositif, baptisé « Navitic », doit, chaque année,

permettre à 80 Chantelouvais sortis du système scolaire (peu importe leur âge) de bénéficier gratuitement de 20 heures de formation (six séances d'un peu plus de trois heures) assurées par des professeurs du collège Magellan ou par des intervenants du GRETA.

Généralement programmées en semaine (sauf le mercredi pour laisser leur après-midi aux mères de famille), ces séances revêtent une forme très conviviale propre à mettre en confiance le moins assuré des apprentis internautes.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, il suffit de contacter le GRETA de Saint-Germain-en-Laye dont la secrétaire vous répondra au 01 30 61 10 55.

« RELAIS DES RELAIS »

Une course contre l'exclusion



Le mercredi 7 octobre 2009, de curieux cyclistes ont investi, dans la zone d'activités « Les Cettons », le parking du Relais Val-de-Seine (Entreprise à But Socio-économique spécialisée dans la récupération et le recyclage de vieux vêtements).

Des sportifs qui, sans vouloir concurrencer le Tour de France, ont décidé, en équipe, de participer au « Relais des Relais ». Une épreuve originale, dépourvue de tout esprit de compétition, dont les participants sont allés de « Relais » en « Relais » pour transmettre, en guise de flambeau, la fameuse lampe de mineur (symbole du pays minier où le premier « Relais » vit le jour).

Objectif : célébrer le vingt-cinquième anniversaire du « Relais », émanation de la Communauté Emmaüs Artois. Un « Relais » qui, aujourd'hui fort de 21 sites (dont celui de Chanteloup) répartis à travers la France et jusqu'en terre africaine (Burkina Faso, Madagascar, Sénégal), est désormais capable de recycler 60 000 tonnes de textile par an. Un « Relais » qui, avec son réseau d'entreprises à but socio-économique, emploie 1 400 salariés (dont 250 en Afrique). Un « Relais » qui, non content d'être devenu le premier acteur de la filière recyclage textile en France, est parvenu à placer 1 500 personnes en contrat durable (via « Interinser ») et à réhabiliter 1 500 logements destinés aux plus démunis (via « Les Toits de l'Espoir » créé en 1996).

Site Internet : www.lerelais.org

Le Centre de Formation et d'Apprentissage (CFA) du Centre Interprofessionnel de Formation des Commerces de l'Alimentation (CIFCA) est, actuellement, en contact avec une cinquantaine d'entreprises désireuses de recruter. Parmi celles-ci, des boulangers, des superettes, des supermarchés, des cavistes et des fromagers. Les jeunes intéressés peuvent télécharger un dossier de candidature sur la page d'accueil du site Internet www.cifca.fr

Le Cercle Rencontre Pour l'Egalité d'Accès à l'Emploi organisera, le jeudi 19 novembre 2009, au « Bateau Vivre » d'Achères (rue du Barrage) une nouvelle opération « Coup de pouce pour un emploi » destinée à mettre en relation directe des jeunes (moins 35 ans) avec des entreprises disposant de postes à pourvoir dans de nombreux secteurs (bâtiment, distribution, restauration, transport, maintenance, sécurité, etc.)

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, contacter le Relais Emploi Conseil (REC) de Chanteloup au 01 39 74 72 72 ou la mission locale au 01 39 74 02 74.

Chantier-école
Inscrivez-vous !

La Maison de l'Emploi Amont 78 va lancer début novembre un chantier-école pour la rénovation d'un bateau à moteur de 66 places destiné à des promenades sur la Seine et des événements festifs.



Cette rénovation est le support d'une action de formation pour accéder à l'emploi, ou à l'apprentissage. Vous pourrez y découvrir et pratiquer des métiers qui débouchent sur des emplois durables : travail du bois, du métal, traitement des surfaces, travaux sur les fenêtres, les rangées de sièges, la petite électricité...

Une période en entreprise permettra d'étoffer votre expérience, pour avoir tous les atouts et postuler sur des emplois de l'artisanat : travail et utilisation de matériaux, du second œuvre du bâtiment (rénovation, finitions), ou de l'aménagement (cuisines, appartements témoins, stands). Cette formation peut constituer aussi une 1^{ère} expérience de travail en équipe sur un projet.

Pour tous renseignements :

Contactez la Mission locale
au 01 39 74 02 74
ou le Relais Emploi Conseil (REC)
au 01 39 74 72 72
ou l'ACIF au 01 39 71 07 64.

Ce qu'il faut savoir sur l'OPAH

Philippe Tautou, 1er Vice-Président de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, revient sur les modalités de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Opah), un dispositif qui rencontre un grand succès à Chanteloup.

L'Opah, c'est quoi ?

Un dispositif, mis en œuvre depuis 2 ans, par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine en partenariat avec ses communes membres, qui permet de mobiliser à la fois des aides financières très avantageuses et une expertise technique pour des travaux d'amélioration, de requalification de l'habitat. L'OPAH est une bonne réponse à la problématique d'amélioration de l'habitat dégradé ou abandonné dans les quartiers anciens et les centres villes des six villes de la Communauté d'Agglomération.

Le PACT 78 est l'opérateur chargé de la mise en œuvre de cette opération. Avec une présence régulière sur le territoire, il accompagne les particuliers dans la définition des projets de travaux jusqu'à l'attribution des subventions. L'OPAH, c'est également toute une dynamique pour les entreprises locales du BTP, avec près de 2 millions de travaux engagés, financés à 40% par des fonds publics (ANAH, Région, Département, Commune, Caisses de Retraite etc...)

Qui peut bénéficier de l'Opah ?

Le dispositif OPAH ne concerne pas toute la commune de Chanteloup. L'étude pré-opérationnelle a mis en évidence la nécessité d'intervenir en centre ville (renseignement auprès du PACT 78 ou en Mairie). Les propriétaires Chantelouvois, situés dans le périmètre, qu'ils soient occupants ou bailleurs, les copropriétaires, les propriétaires souhaitant mettre en location des bâtiments vacants peuvent bénéficier de l'OPAH. Le PACT 78 examinera la recevabilité des travaux envisagés (conditions de travaux et de ressources). Pour les habitants « hors périmètre », des aides classiques d'amélioration de l'habitat peuvent, peut-être, être sollicitées, le PACT 78 a déjà accompagné 113 projets sur la Communauté d'Agglomération hors cadre OPAH.

Quels types de travaux peuvent bénéficier de ce dispositif ?

Les travaux subventionnables en OPAH concernent aussi bien l'intérieur que l'extérieur du logement. Aussi, les travaux peuvent-ils être engagés pour : l'adaptation du logement à l'handicap, à la vieillesse, la mise aux normes d'installations vétustes, voire dangereuses (électricité, plomberie), l'isolation thermique acoustique, le ravalement. L'OPAH touche à sa fin (mai 2010), encore 6 mois pour bénéficier de ce dispositif, mais la Communauté d'Agglomération réfléchit déjà à la poursuite de l'opération avec une



thématique économie d'énergie. D'ailleurs, un espace conseil a été aménagé par l'Agglo, l'Agence Eco Construction, où une équipe de spécialistes peut vous apporter des réponses sur l'efficacité énergétique, le choix des matériaux, les énergies renouvelables.

La prochaine permanence du PACT 78 sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat aura lieu à la mairie de Chanteloup le mercredi 9 décembre, de 15h à 18h. Renseignements au 01 39 07 82 53.

« Parfaitement satisfaits de cette opération »

Témoignage de Jacqueline Raphaël

Avec mon compagnon, nous avons appris l'existence de l'OPAH dans les colonnes d'Info-Loup. Dans un premier temps, il nous a paru surprenant de pouvoir recevoir ainsi de l'argent pour rénover la maison que nous avons achetée, il y a sept ans, rue de l'Hautil (une ancienne boutique qui demandait de très importants aménagements). Jusqu'à ce que nous apprenions l'existence de l'OPAH, nous bricolions nous-mêmes.

Mais l'installation électrique du premier et du deuxième étage n'était plus aux normes et nous ne savions trop comment répondre aux exigences de notre assurance. Nous nous sommes donc rendus en mairie où une permanence était organisée par le PACT ARIM, le troisième mercredi de chaque mois. Entièrement rassurés dès les premiers contacts, nous nous sommes empressés de fournir tous les documents requis. Par la suite, deux représentants du PAC TARIM nous ont rendu visite pour nous aider à compléter notre dossier et à organiser, au mieux, les travaux. Des travaux que nous avons pu mener à notre guise alors que 60% du devis était pris en charge par l'OPAH. Parfaitement satisfaits de cette opération, nous ne pouvons que conseiller à nos concitoyens de suivre notre exemple.

SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : Stop à la publicité



Le **SIVaTRU** nous rappelle que, **du 21 au 29 novembre 2009**, aura lieu la **Semaine de la Réduction des Déchets** ; semaine qui, cette année, devient européenne.

Sachant que la production d'ordures ménagères a doublé en quarante ans, de nombreuses actions concrètes, à la portée de tous, nous seront alors proposées.

Nous pourrions, par exemple, apposer un **autocollant « Stop Pub »** sur notre boîte aux lettres (selon l'ADEME, si 15% des foyers adoptaient cet autocollant, **120 000 tonnes de déchets disparaîtraient** permettant une réduction du coût de traitement de **19 millions d'euros**).

Cet autocollant sera disponible en mairie ainsi qu'à l'accueil de certaines associations.



Agenda

Solidarité

Samedi 7 novembre

De 20h à 3h du matin - Salle des fêtes du complexe Paul-Gauguin.
CONCERT CARITATIF DU GROUPE GASC'ART EN LIVE, au profit des enfants scolarisés à Madagascar organisé par l'association « Lumières de Madagascar ».

Commémoration

Mercredi 11 novembre

10h45 - Rassemblement devant la mairie pour la cérémonie Commémorative du 91^{ème} anniversaire de l'**ARMISTICE DE 1918**

Sport

Samedi 14 et dimanche 15

Le samedi 14 novembre de 13h30 à 18h et le dimanche 15 novembre de 8h30 à 18h.
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE SECTEUR DE JUDO BENJAMINS-MINIMES au COSEC "Laura Flessel" (14, Mail du coteau). Organisé par le "Chanteloup Judo Club".

Cérémonie

Mardi 17 novembre

À 20H30 - salle du Conseil municipal de la Mairie. **CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS** : cocktail de bienvenue. Inscription au C.C.A.S. Tél. : 01 39 74 20 16.

Collecte des déchets toxiques

Samedi 28 novembre

COLLECTE DES DÉCHETS TOXIQUES stationne, de 9h à midi, sur le parking du complexe socioculturel Paul Gauguin.

DECEMBRE



M 3
M 4
J 5
V 6

S 7

D 8

L 9

M 10

M 11

J 12

V 13

S 14

D 15

L 16

M 17

M 18

J 19

V 20

S 21

D 22

L 23

M 24

M 25

J 26

V 27

S 28

D 29

L 30

M 01

M 03

J 04

V 05

S 06

D 07

L 08

M 09

M 10

J 11

V 12

S 13

NOVEMBRE

Ciné-débat

Dimanche 8 novembre

À 16h - salle du complexe socioculturel Paul-Gauguin. L'Union Paroissiale Chantelouvaise propose la **PROJECTION DU FILM "LES CITRONNIERS"** de Eran Riklis. Cette séance de cinéma sera suivie d'un débat. Entrée et participation libres.

Conférence/débat

Dimanche 15 novembre

De 15h à 17h - salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin. Le Secours catholique en partenariat avec l'association "La Luciole" organise une conférence suivit d'un débat autour de la **RÉINSERTION DES TOXICOMANES**.

Concert à l'église

Samedi 21 novembre

À 20H30 - église St-Roch de Chanteloup. **CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DE L'HAUTIL** organisé par l'Union Paroissiale Chantelouvaise. Chef de Chœur : Alain Dubois. Chants du monde, chants liturgiques, fantaisies lyriques, gospels... Entrée et participation libres.

Animation

Dimanche 29 novembre

De 13h à 18h30 - espace Victor Hugo (18, avenue de Poissy)
LA JOURNÉE DES PARENTS. Renseignements : 01 39 74 29 12.

Manifestation

Dimanche 13 décembre

À partir de 15h - salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin. Troisième édition du **BATTLE DE BREAK** organisé par l'A.V.E.C. (entrée : 5 euros). Renseignements et inscriptions au 01 39 74 99 74.

INFO-LOUP Journal municipal mensuel (11 numéros par an)

Réalisé par le service communication de la mairie de Chanteloup-les-Vignes - Rue du Général Leclerc - 78570 Tél : 01 34 01 10 50 E-mail : comchanteloup@distelcom.fr
Dépôt légal Novembre 2009, Directeur de la publication : Catherine ARENOU, Responsable de la publication : Karine FOURNIER et Cédric SIDOBRE, Rédaction : Dominique ROCHER et Cédric SIDOBRE, Photographies : Cédric SIDOBRE et Céline STURM, Création maquette, mise en page : Céline STURM.
Merci à : Marianne GAVENS Ont collaboré à ce numéro : B. Ben Abdellah, A. Chatelain, C. Fink, L. Flessel, M.C. Ninnin, S. Sanali.
Tirage : 4 000 exemplaires, Impression : Imprimerie des MFR 14, rue de la Pointe des Carreaux - 78780 Maurecourt - Tél : 01 39 74 76 49, Distribution : Association "Multi-services Décibels" Tél : 01 39 70 98 20.